

Le 16 mai 2019

[Traduction]

### Négociations collectives

**M. Melanson** : Monsieur le président, la situation liée aux relations de travail avec nos travailleurs des foyers de soins en est au point où elle s'est essentiellement transformée en crise. Monsieur le président, ce que nous avons vu hier soir aux nouvelles est assez malheureux. Le premier ministre de la province et le gouvernement actuel poussent le groupe de travailleurs en question à l'extrême. Ces derniers sont frustrés, car le gouvernement actuel ne prend pas ses responsabilités en tant que gouvernement pour résoudre la situation.

Monsieur le président, j'ose espérer que le premier ministre se soucie assez des gens qui vivent dans les foyers de soins pour accorder aux travailleurs qui leur fournissent des soins un traitement et une entente équitables. Nous savons que, lorsque le premier ministre était ministre des Finances, il n'a pu conclure aucune convention collective ni aucune entente de travail. Monsieur le président, les travailleurs sont toujours à la table des négociations, et le premier ministre les blâme d'avoir interrompu les négociations. Monsieur le président, le premier ministre aurait-il l'obligeance de reprendre les négociations et de résoudre la situation?

**L'hon. M. Higgs** : Monsieur le président, j'ai un peu perdu la voix. Quoi qu'il en soit, je vais répondre en m'en tenant uniquement à la question posée.

L'échange d'hier, bien qu'intéressant, a été regrettable. En ce qui concerne un retour à la table des négociations, lorsque quelqu'un dit « nous en avons fini avec cela », la mention « nous en avons fini » est assez claire. De toute évidence, si le médiateur appelle, et que le syndicat veut reprendre les négociations, nous y serons. Cela ne fait aucun doute. Nous y serons. Si, à la réunion, des paroles ont été prononcées sans réfléchir... Les gens ont dit que ce n'était pas ce qu'ils avaient voulu dire. « Nous en avons fini » est assez clair pour nous, mais nous sommes disposés à rencontrer de nouveau le syndicat et à parler de la situation pour conclure une entente.

Les discussions allaient... Il y a eu beaucoup de discussions sur les résultats auxquels nous devons aboutir et sur ce que nous devons accomplir. Monsieur le président, nous ne pouvons pas, dans le cas présent, mener de simples négociations routinières. Les négociations doivent nous permettre de planifier l'avenir, car nous devons tous faire mieux dans l'avenir, et c'est notre objectif dans le cadre de ces négociations. Malheureusement, il s'agit de bien plus que des salaires. Le tout est axé en outre sur l'adoption d'une approche complètement différente en ce qui concerne notre façon d'assurer la prestation de services. Merci.



**M. Melanson** : Monsieur le président, le premier ministre blâme essentiellement les représentants syndicaux des travailleurs en question. Ils ont probablement dit : Finissons-en et réglons le problème. Les représentants syndicaux sont toujours à la table des négociations et attendent que le premier ministre et le gouvernement actuel négocient de bonne foi. Monsieur le président, pourquoi les gens du gouvernement ne sont-ils pas à la table des négociations? L'Assemblée législative doit exercer ses responsabilités, et, aujourd'hui, les parlementaires débattront une motion portant recours à l'arbitrage exécutoire.

La question s'adresse au premier ministre, car il n'arrive pas à résoudre la situation. Il ne négocie pas de bonne foi pour tenter de résoudre le conflit de travail. Le premier ministre et le gouvernement actuel respecteront-ils la volonté de l'Assemblée législative et appuieront-ils l'arbitrage exécutoire?

**L'hon. M. Higgs** : Monsieur le président, nous avons dit que nous accepterions l'arbitrage exécutoire à condition que nous tenions compte des réalités du Nouveau-Brunswick et que nous convenions qu'il faut en tenir compte. Nous devons tenir compte des conditions qui prévalent dans les secteurs public et privé ici au Nouveau-Brunswick. Une comparaison a été établie en ce qui a trait à la rémunération, aux salaires et au coût de la vie. Cela n'est pas trop demander. Après tout, ce sont les contribuables de la province qui paieront les salaires demandés. Ce ne sont pas uniquement les parlementaires qui sont ici qui les paieront. Ce sont les gens partout dans la province qui paieront les salaires.

Si nous voulons agir de façon responsable à la Chambre, il faut que l'arbitrage exécutoire tienne compte du besoin d'évaluer les conditions de vie et de travail au Nouveau-Brunswick. Cela n'est pas déraisonnable. Toute autre solution serait très déraisonnable, car nous imposerions à la population de la province une charge fiscale additionnelle pour pouvoir nous permettre autre chose que ce que le Nouveau-Brunswick peut réellement se permettre. Voilà l'objectif, Monsieur le président, soit celui de protéger toute la population.

**M. Melanson** : Monsieur le président, la réponse à la question n'était manifestement pas claire. Nous demandons au premier ministre de respecter la volonté de l'Assemblée législative et d'avoir recours à l'arbitrage exécutoire simple et traditionnel, comme on le trouve dans les lois actuelles. Je vais passer à un autre sujet.

## Développement économique

Nous n'avons pas beaucoup entendu le gouvernement actuel parler de développement et de croissance économiques. Monsieur le président, nous savons que, de 2010 à 2014, les résultats économiques de la province ont été assez médiocres. L'économie s'est en fait contractée pendant une certaine année. Le taux de chômage était élevé, et des personnes ont même perdu leur emploi. La situation s'est avérée particulièrement difficile pour ces personnes. Qui donc était responsable de la politique économique? À l'époque, c'était le ministre des Finances, qui est aujourd'hui premier ministre. Je vais poser une question au premier ministre : Auriez-vous l'obligeance aujourd'hui d'expliquer précisément aux gens du Nouveau-Brunswick quel est



votre plan économique pour faire croître l'économie et créer des emplois afin que les gens continuent de travailler au Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Higgs** : Monsieur le président, tout d'abord, j'aimerais faire une annonce qui va peut-être surprendre le député d'en face. Il est question de se rappeler le bond de 2,3 % qu'a fait le PIB du Nouveau-Brunswick en 2015. Statistique Canada a depuis corrigé le tir. Une erreur a été constatée, le taux étant en fait de 0,65 %, de sorte que, au cours de la dernière décennie, la croissance moyenne a été de 0,4 %. En réalité, la croissance n'était pas de 2,3 %. Nous n'avons jamais pu obtenir de réponse du gouvernement précédent à l'égard de ce qu'il avait fait pour parvenir à une telle croissance. Eh bien, il s'avère qu'il n'a rien fait, puisqu'elle n'a pas eu lieu.

Maintenant que vous examinez la situation, vous dites : Bon, dépenser de l'argent à tort et à travers et miser sur l'imposition ne permettent donc pas d'atteindre les objectifs. Quels gestes faut-il poser pour y parvenir? Il faut solliciter le soutien du secteur privé. Il faut adopter une réglementation favorable à tous ceux qui veulent investir dans la province et il faut redresser la situation financière de la province pour que les gens puissent se dire : Je veux investir au Nouveau-Brunswick, car la province a la situation en main ; le Nouveau-Brunswick ne nous fera pas simplement crouler sous les impôts ; la province nous aidera à réussir sur son territoire.

Que faisons-nous? Nous travaillons avec le secteur privé à faire revenir les investissements dans notre province, et non à les faire fuir comme le gouvernement précédent l'a fait.

[Original]

**M. Melanson** : Monsieur le président, la statistique à laquelle fait référence le premier ministre était une mesure officielle de Statistique Canada qui avait été utilisée en 2015. La mesure a changé. Nous respectons le rajustement apporté par Statistique Canada. Je veux m'assurer que les gens comprennent que la mesure utilisée était officiellement celle de Statistique Canada.

Cela étant dit, nous avons un premier ministre et un gouvernement qui sont concentrés sur un seul enjeu, soit celui du budget. Il n'y a aucun accent mis sur la croissance économique, pour voir à ce qu'il y ait un plan économique afin que les gens du Nouveau-Brunswick puissent travailler et demeurer chez nous.

Nous avons vu le gouvernement actuel faire volte-face sur différents enjeux, car il n'a aucun plan sur différents secteurs de la société du Nouveau-Brunswick. Ma question est pour le premier ministre : Pourrait-il nous indiquer les secteurs spécifiques auxquels il a donné priorité pour une croissance économique dans notre province?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** : Monsieur le président, voici ce qui est très différent. Nous cherchons tout d'abord à nous mettre dans une position où le reste du monde nous regarde et dit : le Nouveau-Brunswick s'améliore, c'est stupéfiant. Nous ne faisons pas que nous promener et



imprimer un grand titre sans rien de plus, Monsieur le président. Nous aimons qu'un tiers approuve nos améliorations, comme DBRS, qui dit : Ah, il y a eu passage d'une perspective négative à une perspective stable. Nous n'avons pas créé de toutes pièces une telle situation, Monsieur le président, mais nous y avons contribué grâce à l'excellent travail accompli et aux gens formidables qui travaillent au sein du système et de l'appareil gouvernemental et qui veulent voir le Nouveau-Brunswick progresser et apporter leur contribution.

Que demandons-nous? Qu'est-ce qui était affirmé dans notre budget lorsque le ministre des Finances l'a présenté? Il y était affirmé qu'il nous fallait agir ensemble, Monsieur le président. Voilà pourquoi, dans nos discussions actuelles avec les syndicats, nous ne pouvons pas simplement nous contenter de mettre de l'argent sur la table. Nous devons trouver de la place dans notre système pour des améliorations, car il n'est pas juste de transférer de plus en plus de coûts aux gens de la province. Combien de personnes peuvent se permettre de dépenser encore 7 000 \$ par lit dans un foyer de soins? Monsieur le président, ce n'est pas juste. Combien de personnes n'ont pas les avantages dont nous bénéficions ici? Nous réglerons le problème une étape à la fois, et il s'agit de faire croître le Nouveau-Brunswick une étape à la fois.

**M. Melanson :** Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick ne veulent pas revivre ce qu'ils ont vécu de 2010 à 2014, quand l'économie s'est en fait contractée une certaine année, qu'aucune croissance économique n'a été enregistrée et que des gens ont perdu leur emploi. Nous savons tous que l'économie et la croissance de notre économie sont étroitement liées au fait d'avoir des programmes sociaux durables et des assises financières durables.

Si le premier ministre et le gouvernement actuel ne mettent pas l'accent sur la croissance économique ni n'expliquent aux gens du Nouveau-Brunswick quel est leur plan, au juste, et sur quels secteurs ils veulent porter leur attention, il nous sera difficile, non seulement de garder l'équilibre financier ou d'afficher un excédent, mais aussi de pouvoir fournir les services qu'exigent les gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le premier ministre, auriez-vous l'obligeance d'expliquer où vous concentrez votre énergie — sur quels secteurs — pour que l'économie continue de croître et se porte bien à long terme?

**L'hon. M. Steeves :** Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question. Savez-vous quoi? Nous ne voulons pas revivre les années en question. Nous ne voulons pas revivre les quatre dernières années. Nous ne voulons pas revivre les 10 dernières années. Nous avons eu des gouvernements qui ont l'un après l'autre reporté les décisions difficiles.

Le gouvernement actuel les a prises, ces décisions difficiles. Il a pris des décisions qui permettront d'équilibrer le budget. Il a pris des décisions que la Chambre de commerce de l'Atlantique, la Fredericton Chamber of Commerce et la Chambre de commerce du Grand Moncton ont toutes appuyées. Il a pris des décisions pour lesquelles les petites entreprises lui ont donné leur appui. Il a pris des décisions au sujet desquelles la FCEI a dit : Beau travail en ce



qui concerne le revenu passif. Nous avons pris des décisions qui ont eu des effets positifs pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons pris des décisions, Monsieur le président, et elles n'ont pas été prises en vue des prochaines élections. Nous avons pris des décisions pour la prochaine génération. Voilà ce que nous avons fait, Monsieur le président.

[Original]

## Industrie de la pêche

**M<sup>me</sup> Thériault** : Merci, Monsieur le président. Je suis préoccupée par l'économie du secteur des pêches, notamment dans la Péninsule acadienne.

Cette semaine, les médias ont rapporté qu'un phénomène inquiétant apparaît dans l'industrie du crabe des neiges. En effet, on assiste à la prise de contrôle de plusieurs de nos permis de crabe dans la zone 12 par des intérêts financiers de l'extérieur de la province. Même si, à la base, ces transferts sont illégaux, on y parvient par le moyen de prête-noms et d'autres subterfuges. D'ailleurs, on rapporte que huit permis, qui valent plus de 50 millions de dollars, sont passés à des propriétaires qui ne sont pas du Nouveau-Brunswick.

Ma question est la suivante : Le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches peut-il m'indiquer ce que fait la province pour arrêter cette hémorragie?

[Traduction]

Ayons l'obligeance de ne pas choisir la solution facile et de dire que la question relève du fédéral. Il revient à la province de veiller à ce que les lois soient respectées ; donc, quel est le plan?

**L'hon. M. Wetmore** : Merci, Monsieur le président. Je veux remercier ma collègue d'avoir soulevé la question à l'Assemblée législative. Nous sommes pleinement conscients de la situation et nous nous préoccupons des transferts de permis à l'extérieur de la province. J'espère que la députée sait que la question relève du MPO, qui a failli à la tâche à cet égard.

Notre ministère continuera de défendre les intérêts de nos pêcheurs afin de conserver les permis dans notre province. Nous avons communiqué avec le ministre fédéral. Nous avons demandé à le rencontrer. J'ai communiqué avec les autres ministres responsables des pêches dans l'Est canadien afin de les informer de la situation. Je me rendrai à Québec en juillet et j'ai invité tous les autres ministres des pêches dans l'Est canadien à venir au Nouveau-Brunswick. Encore une fois, la question est du ressort fédéral, et le député de Shippagan-Lamèque-Miscou et moi y travaillons afin de protéger les emplois pour tout le Nouveau-Brunswick...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.



**M<sup>me</sup> Thériault** : Eh bien, je suppose que c'est une bonne chose que le gouvernement veut travailler avec le fédéral. J'ai bien hâte de voir cela.

Soyons honnête, Monsieur le président. La réponse était évasive. Cela montre que le gouvernement n'a pas de véritable plan pour notre industrie de la pêche. Nous perdons des permis. Nous perdons de l'argent, qui sera investi ailleurs, et nous perdons des bateaux.

[*Original*]

En parlant de bateaux, si tous nos permis s'en vont à l'extérieur de la province, cela aura des répercussions non seulement sur l'industrie de la pêche mais aussi sur tout l'écosystème, dont la construction navale. Je suis préoccupée par notre économie, comme je vous l'ai dit, Monsieur le président.

Le Centre naval du Nouveau-Brunswick, à Bas-Caraquet, est un joyau pour notre région. Les investissements de notre gouvernement libéral avaient permis de relancer l'industrie de la construction navale, mais, depuis l'arrivée du nouveau gouvernement conservateur, jamais la ministre responsable de la Société de développement régional n'a parlé du Centre naval du Nouveau-Brunswick. Nous n'entendons pas non plus le premier ministre parler de ce dossier, lui qui, d'ailleurs, avait voté contre le projet à l'époque.

Alors, y a-t-il quelqu'un, quelque part, de l'autre côté de la Chambre, qui va se lever pour me dire si, oui ou non, vous allez continuer à investir dans le Centre naval du Nouveau-Brunswick?

[*Traduction*]

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches dispose d'une minute.

**L'hon. M. Wetmore** : Merci beaucoup, Monsieur le président. Mon doux, je n'en reviens pas de voir à quel point l'opposition est devenue vertueuse. Ce n'est pas une situation qui est survenue uniquement au cours des six derniers mois. Elle s'est produite au cours des dernières années, et l'opposition n'a rien fait pendant qu'elle était au pouvoir. Je peux vous dire que j'ai parlé au ministre et que je le rencontrerai. Nous protégerons les emplois pour tous les pêcheurs, pas seulement dans le nord du Nouveau-Brunswick, mais aussi dans le sud du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement actuel travaillera pour tous les pêcheurs de notre province. Nous savons à quel point l'industrie de la transformation est importante et nous ne laisserons pas partir les emplois qui y sont liés sans nous battre. Si nous ne pouvons pas travailler avec le gouvernement fédéral libéral, nous travaillerons avec le nouveau gouvernement qui prendra le pouvoir à Ottawa en octobre.



## Développement économique

**M. Harvey :** Monsieur le président, le gouvernement actuel n'a pas beaucoup parlé de son plan pour faire croître de façon réaliste l'économie, à l'exception de son projet chimérique avec l'Alberta. Le Plan de croissance économique de notre gouvernement libéral était axé sur des secteurs particuliers de l'économie et était assorti d'un plan d'action visant à répondre aux défis comme le vieillissement de la population et la pénurie de main-d'oeuvre. Monsieur le président, le gouvernement conservateur actuel n'a pris aucune mesure. Critiquer le gouvernement fédéral pendant une année d'élections ne constitue pas un plan de croissance économique et de création d'emplois. Perdre 6 400 emplois en un mois ne constitue pas un plan de croissance économique et de création d'emplois. Cibler, par des compressions, les investissements dans les infrastructures, le programme SEED et le budget d'Opportunités Nouveau-Brunswick ne constitue pas un plan de croissance économique et de création d'emplois.

Monsieur le président, dans les cafés du Nouveau-Brunswick, les gens se demandent ceci : Où est le plan de croissance économique des Conservateurs? Quand le gouvernement conservateur déposera-t-il un plan de croissance économique et de création d'emplois qui fonctionnera pour tous les gens du Nouveau-Brunswick et pas seulement pour ses amis conservateurs?

**L'hon. M. Steeves :** Eh bien, merci, Monsieur le président. Savez-vous quoi? Lorsqu'il s'agit de développement économique, l'ancien gouvernement y va un peu fort. Quand les gens d'en face ont parlé d'un projet chimérique, je me suis demandé, avec le recul, ce qu'ils avaient bien pu fumer avant de lancer une entreprise qui a perdu 12 millions de dollars dans les six premiers mois. Savez-vous quoi? Un conseil compétent est en place, et nous travaillerons conjointement avec lui. Nous améliorerons le modèle d'affaires et apporterons les changements nécessaires pour enrichir la province et, en même temps, sensibiliser et protéger nos jeunes et préserver le produit en tentant aussi de le retirer de nos rues. C'est ce que nous ferons, et ce, sans perdre encore 12 millions de dollars. Monsieur le président, quand les gens en question parlent de développement économique, voilà ce qui doit être notre point de mire. Merci.

**M. Harvey :** Les questions doivent être pas mal dérangeantes pour que le ministre des Finances ait à se lever pour y répondre. La seule observation des parlementaires du côté du gouvernement porte sur la perte de 12 millions de dollars qu'a subie Cannabis NB pendant sa première année d'exploitation. Monsieur le président, nous avons élaboré...

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**M. Harvey :** L'un des éléments clés de notre stratégie de croissance économique visait le développement de l'industrie du cannabis, qui serait porteur d'emplois à Moncton, à Atholville et à Fredericton.



(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**M. Harvey** : C'était là notre plan. Monsieur le président, les gens du gouvernement n'ont pas de plan. Ils n'ont aucun plan. Leur seul plan consiste à critiquer le gouvernement fédéral. Il s'agit d'un projet chimérique. Le premier ministre se rend dans l'Ouest et parle à ses amis au sein des gouvernements conservateurs. Il n'a aucun plan. Le projet d'Oléoduc Énergie Est est tombé à l'eau. Le premier ministre donne de faux espoirs aux gens du Nouveau-Brunswick à cet égard. Il devrait avoir honte. Les gens du gouvernement n'ont aucun plan.

La ministre prendra-t-elle enfin la parole pour présenter, dans les grandes lignes, le plan pour le Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M<sup>me</sup> M. Wilson** : Merci, Monsieur le président. Je remercie le député d'en face de ses observations et des préoccupations qu'il a exprimées. J'attends depuis sept mois qu'on me pose une deuxième question au sujet du développement économique dans la province du Nouveau-Brunswick, et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que je me lève pour parler de l'importance que notre premier ministre accorde au rôle que jouera le secteur privé et à sa dynamisation.

J'aimerais souligner que, depuis 2016, soit en l'espace de trois ans, les gens d'en face ont été responsables de l'augmentation de 263 % des cotisations versées à Travail sécuritaire NB, et il n'y a eu aucune réclamation. Aucune réclamation n'a été déposée. Il ne s'agissait que d'une mauvaise gestion. Notre gouvernement a fait de la question une priorité absolue le jour où nous sommes arrivés au pouvoir. Pour ce qui est du revenu passif, il est tout à fait lamentable de voir ce qui s'est passé à ce chapitre. Le 28 juin, soit le jour où je me suis portée candidate à l'investiture, notre premier ministre actuel a déclaré qu'il n'appuierait pas les efforts déployés par le gouvernement fédéral et qu'il n'appliquerait pas les nouvelles règles fédérales relatives au revenu passif tant que...

**Le président** : Le temps est écoulé, Madame la ministre. Le temps est écoulé, Madame la ministre.

**M. Bourque** : Je suppose, Monsieur le président, que lancer des accusations ne constitue pas un plan économique.

Nous n'avons vu le premier ministre parler de questions économiques que lorsqu'il était dans l'Ouest, lors de rassemblements politiques consacrés à un oléoduc. Souvenons-nous tous que nous avons également appuyé le projet Énergie Est, mais le fait est que le promoteur a tourné la page et qu'il utilisera d'autres oléoducs existants ; donc, en réalité, le projet n'existe tout simplement plus et ne se concrétisera pas de sitôt.





Pourquoi le premier ministre, en compagnie de deux attachés politiques, a-t-il agi de façon théâtrale lors d'une audience d'un comité sénatorial et tenté de créer l'illusion qu'un tel projet chimérique était possible? Qui plus est, aucun ministre ni aucun fonctionnaire ne l'a accompagné à cette audience. Ou bien le ministre et les fonctionnaires n'ont pas voulu participer à la mascarade, ou bien le premier ministre ne fait pas confiance à ses ministres ni à ses fonctionnaires. Il ne s'agit que d'une façade politique, et tout cela, aux frais des contribuables. Quand le premier ministre actuel mettra-t-il fin à l'illusion et commencera-t-il à s'appuyer sur un véritable plan économique?

**L'hon. M. Higgs :** Monsieur le président, le seul plan dont disposait le gouvernement précédent consistait à dépenser de l'argent, soit l'argent des contribuables, et à l'affecter ici et là pour financer des emplois et des annonces aux frais des contribuables. Voilà en quoi consistait son plan : financer assez de secteurs pour être réélus. Eh bien, le tout n'a pas fonctionné, car les gens en ont assez de payer plus de taxes et d'impôts.

Que faisons-nous alors? Pour donner suite aux observations formulées plus tôt par le ministre des Finances, que faisons-nous? Nous parlons aux entreprises dans toute la province. Nous parlons aux chambres de commerce. Nous leur offrons la possibilité de développer des activités au sein de leur collectivité. Nous examinons la réglementation. La ministre a parlé de la réglementation liée au revenu passif, aux cotisations versées à Travail sécuritaire NB ou à la réduction concrète des formalités administratives.

Monsieur le président, nous n'inventons pas de solutions. Nous ouvrons la voie à des solutions pour l'avenir et nous créons un sentiment d'appartenance au sein des communautés pour que celles-ci puissent s'appuyer sur leurs propres caractéristiques et atouts. Avoir un modèle de distribution politique ne suffit pas. Or, Monsieur le président, le gouvernement précédent ne savait malheureusement faire qu'une seule chose : Injecter plus de fonds, et la situation s'améliorera peut-être. Eh bien, la situation ne s'améliorait pas, Monsieur le président, mais elle s'améliore maintenant.

[Original]

## Tourisme

**M. J. LeBlanc :** Merci, Monsieur le président. Nous entendons de réelles inquiétudes sur le terrain au sujet de ce qui se passe dans le secteur du tourisme. Nous avons réalisé de réels progrès dans cette province. Maintenant, avec les énormes réductions budgétaires dans le tourisme effectuées par le gouvernement actuel, des milliers de gens pensent que nous manquons une énorme occasion de créer des emplois et d'attirer des touristes.

Une personne a envoyé un courriel à l'un de mes collègues, de ce côté-ci à la Chambre. Je la cite : Vous faisiez un si beau travail en matière de tourisme, et, maintenant, tout est à recommencer.



Voici ma question : Le ministre peut-il mesurer l'incidence de ces compressions sur la croissance de ce secteur?

**L'hon. M. Gauvin** : Merci beaucoup, Monsieur le président. Merci pour la question. Je commençais vraiment à m'ennuyer, car vous savez à quel point j'aime parler.

Oui, nous allons mesurer ce secteur, parce que jamais rien ne l'a été par les parlementaires du côté de l'opposition officielle. Quand je suis arrivé au ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ma première question a été la suivante : Avez-vous déjà mesuré les effets des efforts en matière de marketing? Je n'ai pas pu avoir de réponse.

Alors, ce que nous avons décidé de faire, c'est d'investir dans des marchés clés, comme en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Angleterre, et nous allons continuer. Cette semaine, nous avons lancé des vidéos qui sont populaires partout au Nouveau-Brunswick.

Le problème qu'avait l'ancien gouvernement, c'était qu'il montrait de belles photos, mais il n'y avait aucune connexion émotive avec un produit. Les gens ont besoin d'entendre notre histoire ; nous allons la leur donner. Nous allons ramener la passion, et les gens dans l'industrie du tourisme vont être vaillants de nouveau. Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

**Le président** : Il est très intéressant de constater que, en raison d'un oubli de ma part, j'ai omis de signaler la fin du délai de 10 minutes. Je vais permettre aux deux autres partis de poser leurs quatre questions.

## Changements climatiques

**M<sup>me</sup> Mitton** : Merci, Monsieur le président. Vendredi dernier, des centaines de jeunes et d'adultes se sont mobilisés à l'extérieur de l'Assemblée législative à l'occasion d'une grève pour le climat dans le cadre des vendredis pour l'avenir.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**M<sup>me</sup> Mitton** : Un nombre croissant de jeunes prennent la parole en public à de telles manifestations pour exprimer leurs inquiétudes légitimes suscitées par ce que l'avenir leur réserve sur une planète qui subit l'effondrement climatique. Une pancarte que j'ai souvent vue aux manifestations indique : 1,5 pour survivre. Il s'agit d'une référence à l'Accord de Paris, que notre pays a signé et qui visait à limiter le réchauffement à 1,5 °C.

Que le premier ministre convienne ou non avec les scientifiques que nous sommes aux prises avec une urgence climatique, j'espère qu'il conviendra avec les gens du Nouveau-Brunswick touchés par des inondations et des phénomènes météorologiques extrêmes que la situation est



grave. En tant que chef de notre province, j'ose espérer que le premier ministre est bien renseigné sur le sujet. Monsieur le président, j'aimerais savoir si le premier ministre a au moins lu le résumé à l'intention des décideurs politiques, publié en 2018 par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat — le GIEC —, de l'ONU.

**L'hon. M. Carr** : Merci, Monsieur le président. Monsieur le président, je suis reconnaissant que la députée d'en face soulève encore une fois le sujet des changements climatiques, car, à l'Assemblée législative, nous prenons effectivement ce sujet au sérieux. Chaque personne ici prend les changements climatiques au sérieux. Il en va de même pour chaque personne dans la tribune. Tous les enfants qui étaient rassemblés devant l'Assemblée législative, sur les marches et la pelouse, et partout ailleurs, prennent les changements climatiques très au sérieux.

La députée a demandé si nous avons lu différents rapports. Monsieur le président, je veux poser la question suivante à la députée d'en face : A-t-elle lu le Plan d'action sur les changements climatiques que son chef a appuyé et auquel il a beaucoup contribué? Elle n'en a même pas parlé une seule fois à l'Assemblée législative. Je veux savoir pourquoi. Je veux savoir pourquoi la députée n'a pas appuyé à la face du monde le Plan d'action sur les changements climatiques, puisque c'est vraiment une bonne politique qu'ont élaborée plusieurs parlementaires de différents partis de l'Assemblée législative. La politique jouissait de l'appui de tous les partis, qui avaient tous travaillé à son élaboration. Pourquoi la députée n'a-t-elle pas félicité son chef pour son travail à cet égard et pour avoir contribué à l'élaboration d'un bon document que nous pouvions soumettre à Ottawa afin de faire supprimer une taxe sur le carbone injuste...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M<sup>me</sup> Mitton** : Merci, Monsieur le président. J'ai lu le plan, je l'appuie et j'aimerais voir un échéancier pour sa mise en oeuvre.

J'aimerais aussi savoir si le document en question a été lu. Si on lisait le rapport du GIEC, on apprendrait que les conséquences d'un réchauffement de 1,5 °C par rapport à 2 °C sont importantes. Nous avons déjà atteint un réchauffement de 1 °C et nous constatons des répercussions importantes. Nous sommes en bonne voie d'atteindre un réchauffement de 1,5 °C dès 2030. Honnêtement, en ce moment, un réchauffement de 2 °C représente le meilleur scénario possible. Les plans et les cibles dont nous sommes actuellement dotés laissent beaucoup à désirer. Selon les données scientifiques, ils ne sont pas à la hauteur. Voilà pourquoi les gens, particulièrement les jeunes qui assistent à l'effondrement climatique, descendent dans les rues et supplient nos gouvernements de prendre l'urgence climatique et leur avenir au sérieux.

S'accrocher aux industries pétrolière et gazière en déclin est une approche désuète et dangereuse. Nous devons tirer profit des secteurs d'avenir et développer rapidement une meilleure économie. Les décisions que prend aujourd'hui au Nouveau-Brunswick le



gouvernement de la province important. Il s'agit probablement de la plus importante crise que les gens du Nouveau-Brunswick aient jamais connue ; donc, Monsieur le président...

**Le président** : Le temps est écoulé, Madame la députée.

**L'hon. M. Carr** : Comme je l'ai dit plus tôt, nous prenons les changements climatiques au sérieux, et, selon moi, il incombe à la députée d'en face de les prendre au sérieux et de mener publiquement aussi une véritable discussion approfondie sur le sujet. Je suis très content d'entendre la députée exprimer finalement son appui au Plan d'action sur les changements climatiques — finalement. Après avoir siégé six mois à l'Assemblée législative, elle a enfin pris la politique en question au sérieux, mais elle n'a toujours pas dit que son chef avait joué un rôle important dans l'élaboration de ce plan. Voilà qui montre bien que nous avons un plan, Monsieur le président.

La députée n'admet toujours pas à combien de points de pourcentage en dessous des niveaux de l'Accord de Paris de 2015 nous nous situons au Nouveau-Brunswick, Monsieur le président. Nous sommes à 28 %. Comparez cela avec le pourcentage de n'importe qui au monde, Monsieur le président. Je soutiens que nous nous situons au premier rang et que nous continuerons à nous placer en tête, non pas en raison de l'opposition de la députée d'en face, mais grâce à sa coopération et son appui continus de notre Plan d'action sur les changements climatiques qui a été élaboré et préparé au Nouveau-Brunswick pour faire de la province un chef de file mondial.

## Immunisation

**M<sup>me</sup> Conroy** : Monsieur le président, il est troublant d'apprendre que le ministère de l'Éducation ne sait pas si les parents ont présenté des dossiers d'immunisation exacts, s'ils ont fait vacciner leurs enfants, s'ils ont perdu leurs documents de vaccination ou s'ils ont choisi de ne pas faire vacciner leurs enfants. Des mesures législatives sur la vaccination sont en vigueur depuis 37 ans au Nouveau-Brunswick. Elles exigent que les enfants soient vaccinés pour être admis à l'école, à quelques exceptions près.

Je me suis réjouie d'entendre le ministre de l'Éducation promettre de se montrer ferme sur l'application des politiques de vaccination. Je crois qu'il est important de savoir exactement ce qui en est des dossiers d'immunisation pour déterminer combien d'enfants fréquentent l'école sans cette protection que procure l'immunisation contre diverses maladies graves, voire mortelles. La preuve d'immunisation est une exigence pour les enfants qui commencent l'école au Nouveau-Brunswick depuis 1982 ; pourtant, la médecin-hygiéniste en chef de la province dit que, même après 37 ans, il est encore nécessaire de recueillir les renseignements en question. Le ministre aurait-il l'obligeance d'expliquer ce qu'il entend par « se montrer ferme » relativement à cet enjeu de santé important?

**L'hon. M. Cardy** : Monsieur le président, je remercie la députée du côté de l'opposition de la question.



(Exclamations.)

**L'hon. M. Cardy** : Merci. Est-ce mieux?

Je suis vraiment content que la députée ait soulevé la question. Là-dessus, j'imagine que je pourrais parler au nom de tous les parlementaires afin d'exprimer nos préoccupations concernant l'éclosion, au cours des derniers jours, de maladies facilement évitables et contre lesquelles il existe un vaccin.

Pour ce qui est de la collecte des données, force est de constater que notre système provincial comporte une lacune, et nous travaillons à vive allure pour remédier à la situation. Je vais expliquer rapidement les mesures qui ont été prises. J'ai demandé à tous les districts de fournir des renseignements sur la situation actuelle, soit le nombre d'élèves vaccinés par rapport au nombre d'élèves non vaccinés. Certains élèves ont une exemption justifiée, et nous voulons aussi nous assurer de connaître les chiffres exacts à cet égard. Certaines personnes, comme celles qui sont immunodéprimées, par exemple, peuvent ne pas être en mesure de recevoir un vaccin. Après que de tels renseignements auront été obtenus, nous nous assurerons qu'un programme est en place pour rattraper le plus vite possible le retard en ce qui concerne les dossiers et nous veillerons à ce que les élèves actuellement dans notre système scolaire soient vaccinés comme il se doit. Ensuite, nous irons de l'avant et nous nous emploierons à travailler sur un...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M<sup>me</sup> Conroy** : Dans la province, le soin de tenir les dossiers d'immunisation repose en grande partie sur les parents, à qui est remis le carnet de vaccination dans lequel sont consignés les vaccins administrés à leur enfant. Les parents mettent à jour le carnet lors de chaque vaccin ou injection de rappel et communiquent les renseignements au bureau provincial de la santé, soit en personne, soit par voie électronique. Comme le ministre l'a dit, le tout donne amplement lieu à des lacunes dans le système. Le ministre peut-il indiquer quelles mesures sont prises pour combler ces lacunes et s'il est envisagé de mettre en place un système de dossiers de santé électroniques, qui inclurait les vaccins contre les maladies transmissibles? Si oui, pourrait-il préciser à quel moment sa mise en place devrait avoir lieu?

**L'hon. M. Cardy** : Monsieur le président, je remercie la députée de la question. Oui, un système de dossiers médicaux électroniques pour les vaccins est en cours d'élaboration, par suite de quoi il sera mis en place. Il est en cours d'élaboration depuis un bon moment, car, au gouvernement, tout ce qui a trait à l'électronique prend apparemment beaucoup de temps. Nous voulons nous assurer que le système sera mis en place d'ici à un an. Selon des gens du ministère, c'est là l'échéancier visé à l'heure actuelle.



Une fois le système en place... Cependant, il ne comprendra pas les élèves qui sont actuellement dans le système scolaire, car il est conçu pour recueillir des renseignements à partir du jour où les élèves s'inscrivent pour la première fois. Pour les nouveaux arrivants et les élèves qui cheminent actuellement au sein du système, qui va de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, nous voulons nous assurer de disposer d'un tableau complet de la situation relative à l'immunisation et nous voulons inciter les élèves et leurs parents à se faire vacciner.

Je vais prendre les dernières secondes, en réponse à la question de la députée, pour encourager tous les parlementaires à travailler avec les gens des collectivités qu'ils représentent afin que soit communiquée au sujet des vaccins de l'information exacte et claire sur le fait qu'ils constituent le meilleur moyen de prévenir des maladies facilement transmissibles qui peuvent causer du tort à nos élèves et dont ils peuvent mourir. Si vous vous souciez de vos enfants, et si vous pouvez leur faire administrer des vaccins en toute sécurité, faites-les vacciner. Merci.

**Le président :** La période des questions est terminée.

